

PROGRAMME DE FORMATION

DÉFINIR ET METTRE EN ŒUVRE SA POLITIQUE SALARIALE

PUBLIC CONCERNÉ :

Dirigeants, DRH, responsables RH, gestionnaires de paie et toute personne en charge de la politique de rémunération.

PRÉREQUIS :

Aucun

DURÉE EN PRÉSENTIEL :

1 jour soit 7h00

DATES :

 A définir

HORAIRES :

9h00-12h30 / 13h30-17h00

COÛT DE LA FORMATION :

Sur devis

Cette formation est éligible au financement par les OPCO

DÉLAI D'ACCES :

Inscription minimum 1 mois avant le début de la formation

EFFECTIF GROUPE :

De 06 à 10 stagiaires

LIEU :

21-23 rue de Courcelles
51100 REIMS

Stationnement payant



LIEU - ACCESSIBILITE : Ascenseur
Si besoin d'adapter notre formation, merci de prendre contact avec nous en amont
ecole.des.pme@cpme51.fr

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Appréhender tous les mécanismes de la rémunération et les leviers de motivation du salarié
- Identifier les critères d'un bon système de rémunération
- Mettre en œuvre une politique de rémunération attractive et incitative pour les salariés
- Maîtriser l'impact des mesures de rémunération sur la masse salariale
- Communiquer efficacement sur la thématique des rémunérations et des avantages sociaux
- Piloter et faire évoluer son système de rémunération

PROFIL INTERVENANT :

Spécialiste des Ressources Humaines

CONTENU DE LA FORMATION :

Matin : Comprendre et structurer la politique salariale

1. Introduction à la politique salariale (30 min)

- Définition et enjeux de la politique salariale
- Cadre légal et réglementaire

2. Les composantes de la rémunération (1h30)

- Rémunération fixe et variable
- Primes et bonus : types et objectifs
- Avantages sociaux et périphériques (intéressement, participation, tickets restaurant, etc.)
- Benchmarking et analyse de la concurrence

3. Les leviers de motivation et leur impact sur la performance (1h30)

- Théories de la motivation et application en entreprise
- Liens entre rémunération et engagement des salariés
- Les critères d'un bon système de rémunération

PROGRAMME DE FORMATION

Après-midi : Mise en application et pilotage

4. Construire une politique salariale attractive et durable (1h30)

- Définition des objectifs stratégiques
- Mise en place d'une grille de salaires
- Rémunération et équité interne
- Gestion des augmentations salariales

5. L'impact de la politique salariale sur la masse salariale (1h00)

- Coûts directs et indirects de la rémunération
- Anticipation et maîtrise des charges sociales
- Pilotage de la masse salariale

6. Communication et accompagnement du changement (1h00)

- Sensibiliser et informer les salariés
- Techniques de négociation et de dialogue social
- Suivi et évaluation de la politique salariale

7. Clôture et synthèse de la formation (30 min)

- Retour d'expérience et échanges
- Plan d'actions personnalisé pour chaque participant

MODALITÉS PEDAGOGIQUES :

- Exposés théoriques et cas pratiques
- Travail en sous-groupes et mises en situation
- Études de cas concrets
- Supports pédagogiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION ET DE SUIVI :

- Questionnaire de positionnement avant formation.
- Feuilles de présence.
- Évaluation des acquis via des quizz et exercices d'application.
- Evaluation à chaud de la formation.
- Une attestation de formation sera délivrée à chaque participant ayant suivi la totalité de la formation.
- Envoi d'un questionnaire d'auto-évaluation à froid au stagiaire pour évaluer le transfert des acquis formation, 3 semaines après la formation.